



201, boulevard du Curé-Labelle, bureau 204  
Sainte-Thérèse, Québec J7E 2X6  
Tél. : (450) 621-5546  
Fax : (450) 621-2628

## AVIS PUBLIC

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par monsieur Kamal El-Batal, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville, que le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville tiendra une séance extraordinaire en date du 15 octobre 2024 à 9h00 à la salle du conseil au siège social de la MRC de Thérèse-De Blainville sis au 201, boulevard Curé-Labelle, bureau 304, en la ville de Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X6.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
  - 3.1. **Résolution** – Dépôt de la programmation des projets de la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre du volet 2 du programme « *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)* »
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En vertu de l'article 153 du *Code municipal du Québec*, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil s'ils sont tous présents.

DONNÉ à Sainte-Thérèse, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, deux mille vingt-quatre.

Kamal El-Batal, Ph. D., Adm.A.  
Directeur général et greffier-trésorier